

## Communiqué

Sur les 201 « Petites villes de demain » sélectionnées en Aura dont 17 dans la Loire, le roannais verra 5 communes participer à ce programme :

- **Charlieu**
- **Neulise**
- **Régny**
- **Saint-Symphorien-de-Lay**
- **Saint-Just-la-Pendue**

Je me réjouis que ces communes auxquelles j'ai préalablement apporté mon soutien aient été retenues pour participer au programme *Petite ville de demain*.

Ce dispositif permettra de soutenir la revitalisation de ces communes en apportant une réponse sur-mesure et en mobilisant davantage de moyens pour concrétiser leurs projets. Sur une durée de 6 ans, ce programme permettra de combiner approche nationale et locale en recherchant de nouvelles formes d'intervention publique.

Je tiens à féliciter les équipes municipales et plus particulièrement les maires qui ont fait acte de candidature et souhaite valoriser le potentiel de leur territoire. Les habitants pourront ainsi bénéficier d'un programme d'amélioration de leur cadre de vie en terme de réhabilitation, de commerces et de services de proximité.

L'Etat accompagne les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

